

d'accroître nos débouchés commerciaux, puisque, au fond, le gros de nos produits s'écoulent sur notre marché intérieur. Si nous regardons la situation bien en face, il nous faut nous rendre compte que c'est le marché qu'il faut accroître si nous voulons améliorer le niveau de vie des Canadiens.

Monsieur le président, je tiens à aborder pour un instant la question du traité du fleuve Columbia. Mon seul motif c'est de signaler, en me fondant sur les études que j'en ai faites, que tout traité que nous concluons avec les États-Unis doit être à leur avantage comme à celui du Canada. Quand le moment sera venu, c'est sur ce principe que notre décision doit se fonder. Le critère doit être que ce qui est bon pour le Canada et les États-Unis doit l'être pour le continent. Pour l'instant, il nous est impossible de reconnaître nettement tous les avantages d'un traité tel que nous l'avons défini. Ce traité influera, il va sans dire, sur l'équilibre du commerce, si l'on nous permet d'exporter l'énergie électrique depuis les installations en aval et aussi durant quelque temps, depuis l'emplacement du barrage même en Colombie-Britannique. Ce projet signifiera évidemment plus de salaires, plus d'emplois et plus d'occasions d'emploi.

M. Pettie: Aux États-Unis.

M. Leboe: Le député vient de dire «aux États-Unis». Bien sûr, c'est à espérer. J'espère que les emplois seront également plus nombreux aux États-Unis, car, somme toute, un des plus grands obstacles à la paix mondiale, c'est l'esprit de clocher qui semble régner actuellement dans ce coin de la Chambre. Je le répète, il faut que le traité soit favorable aux États-Unis autant qu'au Canada. Je suis certain que nos honorables vis-à-vis reconnaissent les efforts que le Canada fait pour se montrer juste, et je suis sûr qu'on peut en dire autant de notre contre-partie. Les avantages d'aval viendront sur le tapis plus tard, et nous aurons sans doute amplement d'occasions d'en discuter en temps et lieu; je n'aborderai donc pas le sujet ici.

J'aimerais parler un peu de l'inflation, monsieur le président, parce qu'on emploie si souvent cette expression au Canada quand on veut dire augmentation du prix des denrées et diminution du pouvoir d'achat du dollar.

J'aimerais donner deux exemples pour illustrer l'argument que je veux faire valoir. Mon père, lorsqu'il dressait les chevaux et faisait partie de la gendarmerie montée dans les prairies du Dakota, pouvait se procurer une paire de bottes de cowboy moyennant le salaire de deux journées de travail. Aujourd'hui, les cowboys de cette région peuvent encore se procurer une paire de bottes pour

[M. Leboe.]

le salaire de deux journées de travail. Je remonte à 1939 et me fonde sur ma propre expérience. Je gagnais alors 40c. l'heure et, pour 40c., je pouvais acheter deux livres de beurre. Aujourd'hui, on paie \$1.56 l'heure le travail que j'accomplissais, et on peut acheter deux livres de beurre pour le salaire d'une heure de travail. A mon avis, il faut voir les choses dans leur juste perspective lorsqu'il est question d'inflation.

On entend beaucoup parler d'inflation. La hausse des prix des marchandises et la dépréciation du dollar correspondent à l'inflation pour ceux qui ont un revenu fixe. A cet égard, j'estime que le gouvernement, quel qu'il soit, devrait toujours faire bien attention d'indemniser ceux qui sont à salaire fixe pour contrebalancer la baisse du pouvoir d'achat du dollar. Il importe que le gouvernement se montre extrêmement attentif, à ce sujet, car ces gens sont directement touchés par la hausse du coût de la vie et une diminution du pouvoir d'achat.

Je m'arrête un instant à certaines observations qu'on a faites, oralement ou par écrit, sur l'argent. L'argent est un sujet qui n'est jamais dépourvu d'intérêt, et il est intéressant d'entendre différentes personnes expliquer comment l'on crée et comment l'on utilise l'argent. Je ne vais pas faire une longue dissertation là-dessus. Je veux tout bonnement consigner au compte rendu certaines citations dont les auteurs, à mon sens, sont des personnes autorisées. J'aimerais tout d'abord donner lecture d'un court passage de la publication *U.S. News and World Report*, livraison du 31 août 1959. On y trouve le compte rendu d'une entrevue accordée par M. Robert B. Anderson, ministre des Finances du gouvernement d'Eisenhower. L'article, qui rapporte l'entrevue sous forme de questions et de réponses, s'intitule: «L'emprunt et ses répercussions». Voici:

Q. On dit souvent qu'en empruntant de l'argent aux banques, on crée les mêmes problèmes qu'occasionne l'émission d'une quantité excessive de papier-monnaie. Qu'entend-on au juste par là?

R. A l'heure actuelle, il y a, bien entendu, une différence entre les deux procédés. Mais si nous misons trop sur l'emprunt bancaire, nous nous trouverons bientôt dans la même situation que si nous avions imprimé trop de papier-monnaie.

Lorsque le gouvernement offre des valeurs—à moins qu'il ne les vende aux banques—il obtient, en échange de ces valeurs, de l'argent déjà économisé. Il n'ajoute pas de nouvel argent au montant que les gens ont dans leurs goussets ou dans leurs carnets de banque. Le gouvernement ne fait rien qui soit de nature à faire monter les prix lorsqu'il s'abstient d'emprunter de l'argent aux banques. Mais lorsque le gouvernement doit recourir aux banques dans une mesure excessive, de nouveaux dépôts sont créés, avec seulement, comme garantie, une petite réserve, et cela est presque aussi pire que de créer une quantité excessive de nouveaux dollars.

Q. Voulez-vous dire que les banques, lorsqu'elles souscrivent des valeurs de l'État, ne prêtent pas